

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Séance du 19 juin 2023 : Groupe de travail « Droits culturels »

DRAC	Céline Porro	La Scène indépendante	Muriel Mimran
DRAC	Nadia Inoubli	Synavi	Claire Massabo
CFDT	René Fontanarava		
Festival de Chaillol	Michael Dian	<i>Animation</i>	
FNCC	Florian Salazar-Martin	Arsud	Anaïs Le Floch
SMA	Nadine Verna	Arsud	Julien Chauvet

ECHANGE SUR LE CONTENU

Les objectifs de la journée

Donner à penser – déconstruire, construire.
Donner des exemples de cas concrets
Donner envie aux participants d'expérimenter

A qui s'adresse-t-on ?

Les membres du COREPS au sens large
Possible d'intégrer des professionnels d'autres secteurs
Environ 70 personnes

Ce que l'on ne veut pas

Un colloque théorique sur les Droits Culturels
Un temps empreint de discours jargonneux, bienpensant, de discours « donneur de leçon »
Faire de la modélisation ; la duplication des actions, c'est la garantie de l'échec
Hormis pour un public initié ou sachant, la question des droits culturels est très vague

Ce que l'on veut

Sortir de ce temps avec plus de réseau, plus d'entrain, plus d'envie de pratiquer les droits culturels, de les expérimenter.
Mêler la réflexion-questionnement et cas pratiques
Adapter le discours au public attendu

Proposer du partage d'expérience et d'analyse de ces expériences pour déceler ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Sortir du secteur culturel, déplacer le sujet : se laisser regarder ou regarder autre chose

Mettre en avant savoir-faire et savoir-être

La participation des collectivités

S'appuyer sur des gens qui réfléchissent et des gens qui pratiquent

Analyse de cas concrets pour comprendre

Des exemples qui fonctionnent, des exemples qui ne fonctionnent pas

Des exemples intéressants pour les acteurs culturels, pour les acteurs publics

Des exemples d'ici et d'ailleurs

Transmettre des éléments de bonnes pratiques

1/ Exemple « culturel » au sens large

Mobiliser des acteurs en capacité d'analyser les cas – Réseau culture 21 ?

_ autour du geste artistique : interroger les modes de production - modes de diffusion – comment générer une économie différente

=> approcher d'autres secteurs d'activités ayant des pratiques innovantes : l'alimentation : sur les modes de production et de diffusion ; les espaces partagés, l'environnement, les AMAP

2/ Exemple d'actions de mise en œuvre des droits culturels au sein des collectivités territoriales

Exemple d'expériences à partager

_ Région Nouvelle Aquitaine

_ Joëlle Zask -Université Aix Marseille

_ Déclinaison des droits culturels dans Département de la Manche

_ De nombreuses communes de Drôme - Ardèche, se sont également attelées à ce travail sur les droits culturels

_ Des expériences d'artistes peuvent également servir à cette réflexion : Josette Baïz, Robin Renucci

_ Les Gammars – collectif citoyen qui s'organise pour prendre soin du Ruisseau des Aygalades pour faire reconnaître la valeur du Ruisseau – Format d'implication des habitants.

_ Etudes de cas Culture 21

Formats proposés

Avant tout un format très participatif

- Format des world café, qui permettent la circulation de la parole
- Tribunal pour les générations futures
- Analyse de cas afin de déceler ce qui ne fonctionne pas

A FAIRE

Construire un programme et le faire valider par le groupe de travail

Proposer un programme au CLTC pour leur réunion du 14 septembre

Proposer une série de dates

Prendre contact avec Culture 21 pour l'animation et des cas d'étude